

01 Vente des appartements situés au 102 et 106 Rue des Distilleries sur la parcelle AC053 à Monsieur FREY Pierre et Madame DOLIMONT Valérie

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
Accepte la vente de la parcelle AC053 à Monsieur FREY Pierre et Madame DOLIMONT Valérie pour un montant de 91 500 €uros. Les frais sont à la charge de l'acquéreur et Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente à distance chez Maître BOIZUMAULT à Surgères

02 Convention avec le « CAPEND » Centre d'Accueil Provisoire des Espèces Non Domestique

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec le CAPEND

03 Convention « PEdT » Projet Educatif Territorial

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention PEdT

04 Convention portant sur le projet de désimperméabilisation et la renaturation de la cour de l'Ecole « Les Cèdres »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention portant sur le projet de désimperméabilisation et la renaturation de la cour de l'Ecole « Les Cèdres »

INFORMATION :

Affiché Le 23 août 2024

Le Maire,
Jean GORIOUX

